

1015 **MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :**

Et bonne fin d'après-midi.

1020 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

Alors je vais appeler à la suite les gens de l'organisme le Centre Bon Courage, donc madame Blandine Mitshiabu et Alessandra Devulsky.

Bonjour, un petit problème technique. Est-ce que vous serez seule finalement?

1025

**MME ALESSANDRA DEVULSKY,
CENTRE BON COURAGE :**

Oui, malheureusement.

1030

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Oui, alors vous êtes Alessandra ou Blandine?

1035 **MME ALESSANDRA DEVULSKY :**

Bonjour. Je m'appelle Alessandra Devulsky. Je suis la coordonnatrice de Centre communautaire Bon Courage.

1040 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

D'accord.

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

1045

Je voulais seulement dire que mon directeur, monsieur - malheureusement mon directeur, monsieur Mame Moussa Sy, il avait un accident, pas avec nos jeunes dans un cyclodéfi. Il a cassé sa clavicule, donc il était supposé aujourd'hui d'être parmi nous, mais il n'est pas venu, mais il est de cœur avec moi.

1050

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Et, on lui souhaite bonne convalescence.

1055

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

Merci beaucoup.

1060

Donc, j'aimerais encore une fois remercier Madame Présidente, Coprésidente, Messieurs et Mesdames les Commissaires pour l'occasion de pouvoir en parler d'un sujet, qui pour nous, c'est extrêmement important, pour nous tous, au Québec.

1065

Je vais faire une petite introduction et après je vais parler un peu de la perception qu'on a de ce sujet. Je veux seulement démarrer mon temps.

Je viens alors du Centre communautaire Bon Courage. C'est un centre bien, évidemment, communautaire à Ville Saint-Laurent. Un centre vraiment dans le milieu de vie donc on reste vraiment localiser géographiquement au milieu de la communauté.

1070

Cette une communauté avec plus de quatre-vingt-dix pour cent (90%) de familles issues de la diversité, des nouveaux arrivants, de nouvelles arrivantes, des familles, généralement dans une situation de vulnérabilité, de pauvreté, mais aussi, des personnes avec un savoir-faire, avec une culture, avec beaucoup de choses à nous apprendre ici au Québec.

1075 Et, ce sont ces personnes-là qu'on a eu l'occasion d'entendre chez nous et c'est à cause de ça bien évidemment qu'on a essayé pour en discuter du sujet qui tient cher au cœur. Donc, les rapports entre le Québec et les personnes noires sont ancrés dans l'idéologie coloniale esclavagiste.

1080 Le parlement de Québec n'a pas approuvé en premier projet d'abolition en 1793, mais seulement quelques années après l'abolition de l'esclavage en France. Un parlement qui était composé de cinquante (50) députés donc deux (2) figuraient comme propriétaires d'esclaves. Et, là, l'abolition arrivera seulement en 1834, au Québec, presque quarante (40) ans, après la France.

1085 Pendant cent vingt-cinq (125) ans, la société québécoise a connu l'idéologie raciale en tant que norme, c'est-à-dire constituant l'élément fondateur qui validait la déshumanisation des personnes noires. En outre, ces personnes venues d'ailleurs ont été considérées comme des biens ou des marchandises à être possédés ou que nous possédons à qui nous avons nié les droits les plus fondamentaux.

1090 Si l'esclavage au Canada et au Québec a été en termes de chiffres bien moindres qu'aux États-Unis et au Brésil, d'où je viens, où le trafic de personnes d'origine africaine se montre à des millions de personnes, les traces culturelles de ces mépris demeurent importantes.

1095 Les effets pernicioseux du système d'esclavage se sont répandus partout dans le monde. L'approche étatique qui discriminait les personnes issues des pays africains considérées comme noires, alimente le racisme, et valide les comportements collectifs racistes ou considérés comme racistes.

1100 Ce sont ces mêmes groupes qui démontreront aussi leur appui aux politiques étatiques d'ordre discriminatoire en perpétuant leur cycle vicieux du racisme systémique.

Les résidents de Place Benoit, nous ont fait part qu'à cause de leur appartenance aux groupes nommés en tant que minorité visible ou racisée. Ils ont subi des situations vues comme

1105 discriminatoires ou méprisantes d'un membre de leur famille ou d'un membre de leur communauté.

Ces événements ressentis comme discriminatoires ont atteint leur moral, leur fierté, leur estime de soi, et dans certains cas, plus graves, ont donné cause à leur non-embauche ou à un
1110 parcours professionnel ressenti comme plus ardu, comparativement aux personnes blanches.

Lors de notre consultation qui a eu lieu le 23 septembre 2019, nous avons pu recueillir des récits, des vécus et aussi une panoplie de commentaires critiques. Des critiques et des suggestions qui sont le fruit de la relation que nos membres résidents ont développée avec cette
1115 société d'accueil qui est la nôtre.

En prime, ce sont les femmes musulmanes voilées qui ont exprimé leur désarroi, lors de l'utilisation d'autobus, dans le système de transport de Montréal. Elles ont qualifié leurs expériences comme douloureuses et traumatiques en nous racontant avoir reçu des insultes à
1120 propos de leur religion pendant l'utilisation de transport public, notamment, dans l'autobus.

Ces insultes venues des utilisateurs sont fréquentes selon les récits collectés. En outre, les chauffeurs d'autobus ont été aussi au cœur de certains incidents des conflits, lorsqu'un lien méprisant envers ces femmes a été ressenti.

1125 Les femmes noires et les hommes noirs de Place Benoit nous ont confié des récits préoccupants en ce qui concerne leur employabilité. Ils se sentent jugés d'une manière méprisante en raison de leur couleur et de leur origine, étant convaincus que certaines occasions d'embauche ont été refusées en raison de leur race.

1130 À propos des services de la ville en cas d'incendie, une famille a ressenti de la discrimination en raison du fait de n'avoir pas été accordé immédiatement un abri. Cette famille a ressenti un traitement moins rapide et peu efficace de l'arrondissement de Ville Saint-Laurent. En raison d'un rapport qui a été produit par un agent de la caserne concerné qui n'a pas signalé
1135 l'urgence dès le premier moment.

1140 Nous espérons que ce récit puisse atteindre les espaces décisionnels de la ville afin de permettre aux résidents de Place Benoit un accueil plus efficace et équitable ainsi qu'un combat plus fort contre les traitements discriminatoires.

1145 Nous sommes convaincus au CCBC, au Centre communautaire Bon Courage, que nous sommes capables de faire mieux en tant qu'organisme communautaire et organisme étatique. La prise en charge citoyenne est nécessaire pour que les résidents de Place Benoit puissent s'approprier des espaces publics et des espaces décisionnels de notre société à qui ils appartiennent.

Merci.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

1150 Merci beaucoup. Donc, vous avez pointé du doigt avec éloquence des gestes et des propos de chauffeurs de la STM. Est-ce qu'il y a eu des recours, est-ce que les femmes qui vous ont raconté ces incidents ont fait des suivis, ont dénoncé quelque chose?

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

1155 C'est ça qui nous inquiète, c'est l'objet de notre inquiétude. C'est que la plupart des commentaires qui ont été posés à cet égard-là, ce sont des personnes qui n'ont pas fait des plaintes à l'égard de ça. Donc, c'est quelque chose qui n'est pas répertorié, mais qui, au niveau
1160 communautaire, est très répandu.

C'est un récit assez fréquent et je me demande pourquoi ces personnes-là ne se sentent pas encore en sécurité, ils ne se sentent pas encore accueillis pour faire une dénonciation de quelque chose qui est extrêmement dérangeant pour eux.

1165

Donc, la plupart des récits... je pense, je vais mieux élaborer ça. Il n'y a aucun de ces récits à l'égard de ce ressenti de discrimination qui a été répertorié ou qui a été vraiment été objet d'une dénonciation. Et, ça, à notre avis, c'est très inquiétant.

1170 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

Et, qu'est-ce que vous recommanderiez par rapport à ça?

1175 **MME ALESSANDRA DEVULSKY :**

Je pense qu'il y a un volet, il est là pour parler de l'enjeu de l'axe communautaire. C'est un enjeu d'éducation populaire. Donc, là, pour parler de notre travail, pas pour parler pour l'arrondissement et pour la ville, il faut vraiment qu'on fasse un travail encore plus dur à l'égard de laisser les gens connaître les réseaux existants pour les aider. De connaître leurs droits et leurs obligations bien évidemment, mais aussi, de savoir reconnaître c'est quoi un traitement discriminatoire et quels sont les organismes où ils peuvent poser des commentaires où ils peuvent faire parvenir des critiques, des suggestions, mais des commentaires à cet égard-là.

1180
1185 Au niveau de la ville et au niveau de l'arrondissement Saint-Laurent, je trouve qu'on a les moyens de faire plus d'ateliers, plus d'occasions de formation de personnels et, là, je veux parler spécifiquement sur ces cas d'incendie parce que c'était un cas que j'ai accompagné avec la famille qui a subi la situation, qui a vécu la situation.

1190 C'est que dans un premier moment, il y a eu comme des échanges de courriels et on a dû vraiment convaincre les personnes que c'était une situation grave et que les enfants pouvaient pas rester dans un appartement qui sentait extrêmement fort à cause de l'incendie de la cuisine.

1195 **MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :**

Vous parlez de courriels entre vous, au nom de cette famille et les pompiers?

**MME ALESSANDRA DEVULSKY,
CENTRE BON COURAGE**

1200 Non. Avec l'arrondissement de Saint-Laurent. C'est seulement après l'échange de courriel, c'est que quelque chose a été faite. Donc, à ce niveau-là, on est satisfait parce que, dans les moments où on est rentré dans le dossier, il y a eu quand même une réponse assez rapide. On a envoyé des photos. Et on a fait parvenir, ce que la famille nous disait.

1205 Mais en même temps, c'était pas quelque chose qu'on était supposé d'entrer là-dedans parce que les agents avaient la circonstance, à mon avis, et c'est l'avis aussi du CCBC était assez évident et la famille a ressenti le commentaire que j'ai reçu c'est : je suis bien sûr que si ça serait une famille souche, ça aurait jamais arrivé, si mes enfants étaient blancs. Mais ça, ça fait mal encore d'entendre en 2019.

1210

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Jean-François Thuot.

1215

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, COMMISSAIRE :

1220 Pour compéter ce sujet-là, vous dites que les personnes qui ont fait l'objet de mesures vexatoires et discriminatoires et tout, et tout, non pas porté plainte. Est-ce que votre centre par ailleurs dans ses échanges avec les responsables de l'arrondissement, est-ce que vous ouvrez ce sujet-là, est-ce que vous en parlez ouvertement et si, oui, quel est un peu la nature de la conversation avec les responsables?

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

1225

J'ai jamais approché le sujet, en train de pointer du doigt, de dire ça c'est un cas de racisme. Ça, un parce que j'avais pas des éléments au moment des échanges de photos. C'est seulement après avoir parlé avec la famille, je suis allée vraiment dans leur logement comme je

1230

dis, c'est un centre communautaire de milieu de vie, donc, les enfants sont tout le temps dans mon bureau et quand il y a des choses bien je monte dans les appartements pour voir qu'est-ce qui se passe.

1235

Et quand j'ai vu, là j'étais vraiment étonnée, j'ai dit : « Mais comment ça se fait, le monsieur il a vu ça? Il dit oui, mais il a pas offert un abri pour vous, il dit, non. J'ai dit : mais c'est pas correct, il a aucune allure. » Et c'est là que j'ai descendu, j'ai envoyé le courriel. Et la réponse a été rapide. Mais, à ce moment, je n'ai pas touché le sujet parce que c'était seulement après le processus s'est déroulé et à force de parler avec la famille que là, c'était leur ressenti.

1240

On a senti que c'était une question raciale pour nous parce qu'on a vu d'autres problématiques ici pour des choses moins on juge moins grave, et les gens ont été servis d'une façon plus intéressante et je dois signaler et ce n'était pas, c'est ça que ça me touche aussi, c'est que cet événement-là, il était pas répertorié lors de notre consultation parce que monsieur il est venu me parler. Je suis au courant de la consultation, mais moi je travaille pendant la nuit et je peux pas pouvoir participer s'il te plaît, raconte mon cas, raconte mon histoire. J'ai dit...

1245

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Quand vous parlez de votre consultation, vous parlez d'une ACC que vous avez tenue cet été une activité contributive, d'accord. Maryse et Habib?

1250

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

1255

Rapidement, vous nous avez donné plusieurs exemples de commission, d'actes racistes ou de comportements racistes, est-ce que vous êtes déjà interrogée sur le fait que l'omission, donc le contraire, l'omission de services fournis pourrait également constituer de la discrimination. Autrement dit, moi, la question à laquelle je veux arriver c'est : est-ce qu'il y aurait un manque de ressource pour intervenir auprès des communautés qui, disons, qui sont vos clients s'ils se sentent moins bien desservis.

1260 Lorsque la personne vous dit - je prends cet exemple-là, si c'était une famille blanche, ils seraient intervenus - est-ce que, peut-être, c'est une hypothèse, le groupe de gens desservis ont accès à moins de services, est-ce que ça vous a, vous vous êtes déjà interrogée là-dessus.

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

1265 Je pense que c'est un point extrêmement important. Ce que vous venez de soulever parce que c'est un point important que vous venez de soulever parce que c'est aussi un récit, comment je peux dire, très fréquent à Place Benoit. C'est qu'étant donné que ce sont des familles, la plupart d'eux allophones comme moi, quand je suis arrivée au Québec, je parlais ni anglais, ni français.

1270 Ce sont des personnes qui ont de la difficulté avec la barrière linguistique d'abord. Donc, étant donné que le centre est comme les premières, c'est les premiers lieux de repère pour ces gens-là, on entend des récits à l'égard du fait que, ils arrivent ici, ils comprennent qu'il faut faire les démarches pour pouvoir accéder à plusieurs services, mais qu'une fois qu'ils ont toutes leurs cartes, une fois qu'ils ont finalement un logement parce que la question du logement Place Benoit, c'est une question aussi essentielle pour nous.

1275 Ces gens-là, ce qu'ils vont dire, ce que le fait d'être d'ailleurs, d'avoir pas de famille ici, de, par exemple, avoir besoin d'une halte-répit pour pouvoir laisser leurs enfants et faire la démarche pour un premier emploi, ils ressentent une difficulté plus grande qui, dans des quartiers et des régions à Saint-Laurent considérés comme plus nantis.

1280 Qu'est-ce que je veux dire par ça c'est que, au niveau des services, ces gens-là en raison de leur situation de vulnérabilité, s'il arrive, comme avec cette famille un cas d'incendie, ils ont aucune possibilité d'aller dans la maison d'une tante, de la maison d'un cousin.

1285

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Ils sont isolés.

1290 **MME ALESSANDRA DEVULSKY :**

Parce qu'ils ont pas de famille ici, c'est vraiment le désespoir et le désarroi pur. Donc, on entend des récits à l'égard d'offres de services, mais je dirais que plutôt, il faut que l'offre de services soit faite par des personnes qui sont outillées pour dealer avec des gens avec un background culturel différent, avec une approche, même une approche communautaire différente.

1295
Donc, on a des situations par exemple, on a accompagné une famille aussi à cet égard-là. C'est une situation où Bashar est intervenu à cause d'une situation entre la maman, le papa, l'école et l'enfant. On a accompagné du début jusqu'à la fin, la fin a été finalement la procédure a été finie au mois de juillet.

1300
Mais la maman, elle disait tout le temps, tout le temps, elle disait : écoutez, pourquoi je n'arrive pas à leur faire comprendre que j'ai compris que je ne peux pas faire, que je ne peux pas éduquer mon enfant dans la même façon comme j'ai été éduquée ailleurs, comme c'est correct dans ma culture. Mais en même temps, pourquoi cet élément culturel-là ne fait pas partie de l'évaluation des gens? Je ne suis pas mauvaise maman, je suis seulement une maman qui n'était pas outillée à temps, avant que la démarche arrive.

1305
Donc, on dirait que Bashar ou la DPJ avait embarqué dans un dossier seulement comme toutes les ressources communautaires, on est voués à l'échec. Et on se voit aussi comme, comme quelqu'un qui aurait dû intervenir avant que la procédure s'entame, on n'était pas au courant malheureusement. Mais en tout cas, je trouve que les services, on a besoin, mais surtout, d'un personnel qui ait une formation spécifique pour comprendre toutes les personnes issues de la diversité noire et des traits culturels spécifiques à des gens du sud.

1315
MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Il reste une minute, tu peux poser une question.

1320 **M. HABIB EL-HAGE, COMMISSAIRE :**

Vous avez parlé de l'éducation populaire, est-ce que vous en faites. Est-ce que vous êtes subventionnés pour le faire? Est-ce qu'il vous manque quelque chose? Est-ce que ça donne des résultats?

1325

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

Je dirais qu'on est sous-financés, mais je pense que cette issue-là est assez connue ici. Mais bien sûr, on a du financement en ce moment spécifiquement pour un projet de leadership auprès de la communauté noire, des jeunes noirs. Donc, c'est un projet qu'on vient de commencer, on vient d'embaucher la personne qui va être la personne ressource de ce projet-là.

1330

Par contre, ce que je déplore c'est qu'on a eu plusieurs coupures pendant beaucoup des années.

1335

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

On a eu plusieurs?

1340

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

À cause de la politique d'austérité, on a eu...

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

1345

Des coupes.

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

1350

Des coupes. Exactement.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Oui.

1355

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

Merci. Des lignes de financement donc on a perdu certains financements, comme avec la halte-répit, on a perdu un jour d'halte-répit, donc on a dû chercher le financement dans une autre place pour pouvoir offrir au moins deux (2) jours d'halte-répit aux familles. Et, sûrement, cette place-là d'où on est allés chercher les ressources, mais c'est un service qui va être moins intéressant maintenant, parce qu'on n'a plus une personne pour le faire d'une façon idéale.

1360

Alors, je dirais que ça existe le financement, mais ce n'est pas un financement que, comment je peux dire, cible à l'importance de l'enjeu. Il ne cible pas la question qu'il faut absolument former les gens à l'égard de c'est quoi l'idée, c'est quoi l'aspect d'une discrimination dans une société comme le Québec. Pourquoi les gens, par exemple, ont la sensation quand ils arrivent ici de faire pas partie de la société, à un moment donné.

1365

Je pense que si on arrive dans une place avec du travail précaire et on voit qu'une portion de la société qui occupe ce poste-là et quand j'arrive dans une grande entreprise, j'arrive à la ville et je vois que les postes décisionnels sont occupés seulement avec un certain trait, un certain stéréotype culturel, un certain archétype culturel, mais je pense que c'est assez évident pour ces personnes-là que la société, elle donne une place pour certaines personnes et une autre place pour les gens d'ailleurs.

1370

1375

Je trouve que cette perception-là, elle va être changée seulement au moment où on va pouvoir combattre d'une façon plus efficace l'idée qu'il y a vraiment une hiérarchisation entre nous. Cette idée elle est encore là. Et pour la combattre, il faut parler de culture, il faut comprendre les enjeux sociopolitiques, géographiques, de la géopolitique mondiale et des enjeux coloniaux surtout, mais je dirais que pour parler de Centre communautaire Bon Courage, notre contribution pour cette question-là dans cet enjeu-là, c'est d'offrir des ateliers justement où on

1380

1385

parle c'est quoi le racisme, c'est quoi le racisme systémique et surtout, on essaie de plus de plus de faire accessible aux gens à l'information à l'égard du réseau qui est établi et on a un réseau important déjà établi.

Mais l'information c'est de pouvoir et malheureusement, elle n'est pas distribuée comme on voudrait.

1390

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

D'où l'importance, j'imagine, pour un organisme comme le vôtre ou pour d'autres organismes dans Saint-Laurent de faire de l'éducation aux droits.

1395

Je vous remercie beaucoup Madame Devulsky de votre témoignage cet après-midi.

MME ALESSANDRA DEVULSKY :

Merci beaucoup. Merci beaucoup.

1400

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Merci à vous. J'appelle maintenant, au nom de l'Équipe RDP, monsieur Pierreson Vaval.

1405

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

On vient de me dire ceci RÉFA passera avant. Alors ici, Jacqueline Sokpoly.

Alors bienvenue. Assoyez-vous.

1410

MME JACQUELINE SOKPOLY, RÉFA-CANADA :